Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 69 (1933)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIXe ANNÉE
N° 14

8 JUILLET
1933

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : *Avis.* — JEAN DE LA HARPE : *Les difficultés du maître d'école et le milieu dans lequel il exerce sa profession.* — FAITS ET OPINIONS : *...Que l'homme doit dominer le technicien.* — *Ve Camp des Eclaireurs.* — *Toute éducation doit s'occuper du développement des facultés imaginatives.* — *La rythmique à l'école primaire.* — PARTIE PRATIQUE : R. BERGER : *Les papiers ajourés.* — CH. LUGEON : *Géographie économique : Navigation.*

AVIS

*Le prochain numéro de l'*Educateur *paraîtra le 5 août. Dès et y compris le 2 septembre, reprise de la publication régulière.*

LES DIFFICULTÉS DU MAITRE D'ÉCOLE ET LE MILIEU DANS LEQUEL IL EXERCE SA PROFESSION

(Suite) [1]

I. Le maître d'école et sa classe.

Un maître d'école est dans une situation sociale unique en son genre ; il est le chef d'une collectivité d'enfants ; il ne vit point par sa profession dans une société dont les individus sont de tous les âges. De son pupitre, il règne sur une petite collectivité composée d'êtres qui sont tous beaucoup plus jeunes que lui et cela est essentiel : d'un côté 20, 30, 40 individus, jeunes encore, parfois très jeunes, constituant une classe d'âge relativement homogène ; de l'autre un chef beaucoup plus âgé... Pas de transitions : un abîme, à tous points de vue, entre les marmots assis à leurs bancs et l'instituteur seul et unique de son espèce.

Il a une fonction spéciale : il doit enseigner à ce jeune troupeau des choses élémentaires, infuser ou faire découvrir des vérités toutes faites, remplir un certain programme dans un intervalle de temps déterminé ; toute son attention porte sur ce point, tout son effort consiste à meubler de façon convenable les jeunes cerveaux qui n'ont encore de la vie qu'une expérience embryonnaire.

[1] Voir *Educateur* N° 13.

Or, si on laisse de côté le problème de l'enseignement proprement dit, on ne saurait contester qu'en fait comme en droit, l'instituteur est un chef et un conducteur.

Comme précisément, par sa situation et son âge, le maître domine sa classe, il pourra se faire de son rôle l'idée la plus naturelle et la plus simpliste : *exercer en toute chose le commandement ;* comme cette domination s'exerce sur des sujets enfantins dont il connaît à la fois la faiblesse et les ruses, il la fera sévère, distante, installée une fois pour toutes, soumise à des règles sanctionnées par des pénalités innombrables : remarques, gronderies, pages à copier, heures d'arrêt ; sûr de sa situation, désireux de se donner le moins de mal possible, il n'aura qu'à exposer des vérités, corriger des cahiers, donner des punitions... et, s'il sait s'y prendre, il n'éprouvera que peu de difficultés apparentes à surmonter ; les enfants, passifs à souhait, s'inclineront de force ou de gré, par peur ou par habitude.

Il est facile de faire la caricature de ce type humain qui a longtemps dominé la tradition scolaire ; les écrivains de la Renaissance l'ont cloué au pilori, les Rabelais, les Montaigne, les Erasme, ce qui ne l'empêche pas de se perpétuer d'âge en âge.

Erasme avait la plume particulièrement mordante : « Il y a des maîtres si malplaisants dans leurs façons, écrit-il, que même leurs femmes ne sauraient les aimer ; gens à figure renfrognée, d'un commerce rébarbatif, qui ont l'air de mauvaise humeur lors même qu'ils sont bien disposés, incapables d'un mot gracieux, ayant à peine un sourire pour répondre à qui sourit... Et ce sont ces hommes-là que d'aucuns jugent très propres à former le jeune âge, croyant qu'intraitable butor veut dire maître irréprochable. » (Cité, *Histoire de l'Instruction et de l'Education*, par F. Guex, p. 64.)

Ce portrait sent la caricature, de toute évidence ; il s'est trouvé parmi les « autoritaires » des maîtres dont le talent surmontait le caractère ; mais, si ces maîtres s'épargnent les difficultés, ils amoindrissent le rôle du chef, ils le dépouillent de ses plus belles vertus : capables de provoquer l'obéissance, ils sont incapables d'attirer la confiance et de susciter l'enthousiasme de leurs élèves.

A l'autre extrémité du clavier scolaire surgit un type en réaction contre l'espèce morose ; c'est un type plus moderne, un type « bon garçon » ; on ne prend rien au sérieux, on suit une pente facile et laisse les gosses faire au gré de leur fantaisie ; alors que le morose tablait sur la discipline, le bon garçon pratique en matière

scolaire la doctrine de l'école de Manchester du « laissez passer et du laissez faire » ; pas de punitions, la grossièreté de gamins mal élevés passera pour de l'esprit, la nonchalance et l'incapacité à fournir un travail sérieux pour le charme du jeune âge... Les programmes, on les regarde de loin et les abandonne aux pédants... Laissez pousser la plante, elle produira de belles fleurs, des fleurs originales et rares, mais ajoutons : beaucoup d'orties et des fleurs vite fanées.

Permettez-moi le souvenir d'une institutrice qui, dans les courses scolaires, refusait de marcher en tête, toute directrice qu'elle fût, crainte de nuire à la personnalité de ses élèves !

Je reconnais que ce second portrait tient aussi de la caricature ; mais celle-ci en exagérant les traits du caractère, les rend discernables. Comme toutes les grandes œuvres littéraires, l'*Emile* de Rousseau ne se laisse réduire ni à une formule, ni à une louange ou à un blâme ; il est riche d'infinis détails, mais on se demande à quoi peut bien servir le précepteur d'Emile ; essayons de substituer à Emile une classe, qu'adviendra-t-il ? Et l'on se prend à penser que Rousseau jugeait bien Emile, lorsqu'il écrivait dans sa préface : « On croira moins lire un traité d'éducation que les rêveries d'un visionnaire sur l'éducation » ; à ce titre, cet ouvrage est incomparable par les innombrables suggestions qu'il contient, mais s'il est interprété didactiquement, il conduit à la théorie un peu fade du « bon garçon ».

Rousseau s'est du reste fort bien rendu compte des inconvénients majeurs de sa doctrine ; il imagine une suite à l'*Emile*. Sophie et Emile, au bénéfice d'une préparation idéale, convolent en justes noces, mais le jeune ménage finit piteusement, très mal ; et comme le déclarait ironiquement une étudiante dans un travail d'examen : « On n'aurait pas voulu qu'il en fût autrement. »

Sommes-nous donc condamnés au triste dilemme que voici : choisir entre un chef manqué de droite ou un chef manqué de gauche, entre un éteigneur de réverbères ou un fade épicurien ? Certainement pas ; mais cela montre (puisque c'est sous cette forme qu'on pose dans le public le problème de la conduite scolaire), à quelles difficultés se heurte celui qui veut vraiment remplir de son mieux la fonction qui lui est dévolue par les institutions scolaires actuelles. Essayons de débrouiller un peu cet écheveau de difficultés que constitue la conduite d'une classe.

L'essentielle qualité *d'un chef* c'est d'avoir de l'autorité, d'im-

poser à ceux à la direction desquels il est commis. Tout le monde aujourd'hui parle d'autorité, même ceux qui n'en ont aucune ; à l'idéologie libertaire succède l'idéologie autoritaire. Mais qu'est-ce que l'autorité ? Réside-t-elle dans la force ? Non, la force n'est que la condition de sa mise en œuvre ; la faiblesse est dépourvue d'autorité, cela va de soi, mais la violence est presque toujours la marque d'une faillite de l'autorité ; en outre, la violence vis-à-vis des enfants est d'autant plus vile et basse qu'elle s'exerce sans compensation et que sa victime est sans défense. Réside-t-elle dans la sauvegarde de règles traditionnelles ? Oui, mais dans la mesure où ces règles traditionnelles ne dégénèrent pas en une routine sans âme et sans vie... Voici la définition qu'en donne le *vocabulaire philosophique* et qui me paraît très judicieuse :

« Supériorité ou ascendant personnel en vertu desquels on se fait croire, obéir, respecter, on impose au jugement, à la volonté, au sentiment d'autrui. »

L'autorité en ce sens est aussi nécessaire à une collectivité scolaire qu'à n'importe quelle autre forme de vie collective ; la hiérarchie est une nécessité imposée par la division du travail et l'extraordinaire complexité de nos sociétés où chacun remplit une fonction propre et où le « manœuvre » est le vrai prolétaire moderne ; le fait de la hiérarchie correspond à un besoin, besoin de conduite et de soumission qui devient particulièrement aigu dans les temps de crise et de déséquilibre sociaux. L'enfant aime le maître qui sait s'imposer ; il le critique et se moque de ses travers, — ce qui est humain, — mais au fond il le respecte. Il n'a aucune estime pour le maître qu'il peut « chahuter » à plaisir, dont il fait sa tête de turc. Si j'en appelle à mes souvenirs personnels, je constate que nous méprisions les rares maîtres dont nous faisions nos amusettes, auxquels nous jouions les tours les plus impertinents, qui manquaient totalement d'autorité, que nous ne les redoutions ni ne les aimions.

Mais la psychologie de l'autorité est délicate et complexe ; elle est aussi difficile à établir que celle de la liberté, dont elle est complémentaire. Nous sentons obscurément que le mot peut-être aussi bien pris en un sens favorable que péjoratif et que cela dépend des circonstances, du milieu, des individus.

Voici ce qu'écrivait Laberthonnière au sujet des discussions courantes sur l'autorité en matière d'éducation : « L'autorité est conçue uniquement comme une *puissance* qui s'impose ou

par contrainte ou par habileté et qui, par essence même, se trouve irrémédiablement extérieure et étrangère à celui sur lequel elle s'exerce. Que l'autorité puisse, en effet, prendre ce caractère-là, il n'y a certainement pas lieu de le contester... Mais ne peut-elle pas en prendre un autre et même un autre absolument opposé ? L'autorité qui agit n'est pas une abstraction. Elle est incarnée dans une personne qui vit ; elle est une personne. En s'exerçant, elle se dirige d'après des intentions. Et il en résulte qu'elle change complètement de nature selon l'intention qui l'anime. » (*Théorie de l'éducateur*, p. 28 et sq.)

Or si le maître n'use de l'autorité qu'en vue de subordonner les enfants à ses goûts personnels, que pour en tirer parti ne fût-ce qu'en vue d'un programme scolaire à remplir, il fait de l'autorité un régime d'asservissement, et, ce qui est plus grave, c'est que l'enfant se soumet du dehors, apprend le triste métier de la ruse et de la tromperie ; c'est que la classe devient solidaire dans la résistance au maître et qu'il ne reste à celui-ci que le régime avilissant de la délation ; de maître il prend figure d'agent de police dans une société qui n'exige pas la fonction policière.

Si au contraire le maître use de l'autorité dont il dispose pour se subordonner, en un sens, à ceux dont il a charge d'âme ; s'il lie son sort à celui de ses élèves en vue d'atteindre une fin commune, l'autorité devient une conduite libératrice ; si l'ordre n'est pour lui que la condition du travail fructueux et sert à l'éclosion de l'esprit de curiosité, si la soumission qu'il doit exiger de l'enfant n'est qu'une forme de la responsabilité qu'il assume envers l'enfant, alors l'autorité devient un moyen puissant d'action spirituelle.

Il y a donc deux formes distinctes de l'autorité, l'une est le simple soutien d'un ordre extérieur ; l'autre est le moyen d'une activité supérieure de l'esprit, un moyen pédagogique au service des intérêts civilisateurs.

Or à l'école, il n'y a pas de doute possible, c'est la seconde qui s'impose ; le maître doit préparer l'éclosion chez l'enfant d'une vie intellectuelle et morale, si modeste soit-elle ; lui apprendre son métier d'homme et de citoyen, le rendre apte à servir un jour la collectivité à laquelle l'élève s'agrégera non au titre de mercenaire, mais de serviteur et de créateur.

Du reste, n'y a-t-il pas un motif impérieux de viser à la réalisation de cette forme supérieure d'autorité ? C'est précisément d'échapper une bonne fois aux allées et venues du régime « de

caserne » et du régime « bon garçon » ; les excès d'autorité au premier sens du mot, conduisent infailliblement à la réaction libertaire du « bon-garçonnisme » qui est une forme d'abdication et conduit à l'anarchie ; celle-ci suscite à son tour une réaction autoritaire, mais dans ce jeu des équilibres contraires, il n'y a ni stabilité, ni progrès possibles. Le monde contemporain n'en apporte-t-il pas la confirmation qu'on voudrait moins éclatante.

Exercer l'autorité au sens que nous venons de donner à ce mot, c'est remplir sa fonction humaine d'éducateur ; mais on ne l'exerce point sans s'y être préparé ; il n'y a pas de plus dure école que celle du chef.

Un chef doit tout d'abord *posséder la force intérieure*, la certitude de sa vocation qui le met au-dessus des difficultés quotidiennes et lui aide à supporter les multiples coups d'épingle inhérents à la fonction ; à l'école, cette force intérieure réside surtout dans l'amour, et la passion même de l'enfance ; celui qui n'aime pas de manière effective les êtres qu'il dirige, qui n'est pas soucieux de leur présent comme de leur avenir, qui ne s'intéresse pas à eux naturellement, n'aura jamais cet instinct du chef qui le guide avec sûreté et lui inspire l'acte et les mots justes au moment voulu. C'est la forme que prend chez le maître le *sentiment de la responsabilité ;* le maître « répond » à la collectivité, aux parents, aux autorités de ceux qui lui sont confiés ; si l'enseignement n'est qu'un gagne-pain, s'il est exercé sans joie, sans générosité, à contre-cœur, alors il est une suite ininterrompue de déceptions et de désillusions ; il n'y a que le sentiment de la responsabilité qui soit assez fort pour donner à votre conduite scolaire l'élan et l'inspiration dont elle a besoin.

Visez plus haut, instituteurs et institutrices ; aspirez à cette plénitude dans l'exercice de votre fonction ; apprendre à lire, corriger des dictées, enseigner de la grammaire, faire faire des opérations d'arithmétique, etc. n'est pas très drôle en soi ; quiconque a l'expérience du métier, sait qu'il faut parfois surmonter le dégoût et le découragement. Mais si cette fonction modeste est illuminée du sentiment de la responsabilité, d'un intense amour de l'enfance, que Pestalozzi possédait à un degré presque unique, vous serez les serviteurs du pays, des générations qui viennent et vous supporterez avec sérénité tous les tracas et les mesquineries du métier. Les enfants ne vous sauront peut-être pas gré de votre labeur ; ils paraîtront vous oublier ; mais vous aurez travaillé pour ce qui dure

et non pour une gloire éphémère, qui vous viendra du reste par-dessus le marché, en surcroît.

Mais l'autorité ne réside pas seulement dans le sentiment ; elle est essentiellement volonté ; elle s'impose par le *caractère*, la maîtrise de soi, la bienveillante fermeté. Une attitude exclusivement aimante risque de déchoir en bonasserie. Il faut parfois, souvent même, imposer aux enfants des besognes qu'ils n'aiment pas, les astreindre à des règles qu'ils voudraient secouer ; l'éducation exige une certaine austérité... Mais prenons garde à bien *calculer nos exigences ;* ne devenons pas tatillons, ne supprimons pas l'initiative de l'enfant, sous prétexte de le conduire. N'exigeons pas plus que le strict nécessaire au bon ordre des leçons ; laissons un peu de jeu à ces petits êtres encore fort peu capables d'attention prolongée et égale. Cependant il y a quelques points sur lesquels un maître doit être intraitable : véracité et loyauté de ses élèves, sérieux au travail, générosité du fort vis-à-vis du faible, respect de son prochain, etc. Mesdames, Messieurs, vous savez par votre expérience déjà en quoi consiste ce calcul des exigences ; vous savez que l'on risque toujours dans un moment d'agacement d'exiger plus qu'on ne pourra tenir et dans un moment de faiblesse moins qu'on ne devrait.

Signalons enfin un dernier point : il ne suffit pas d'aimer les enfants, d'avoir le caractère qui leur impose ; il faut encore *connaître la psychologie des enfants ;* je n'entends pas par là surtout la psychologie savante mais celle tout empirique qui s'acquiert avec le temps : un maître doit avoir une connaissance générale des enfants, de leurs tendances et de leurs réactions ; mais il doit surtout avoir une connaissance personnelle aussi étendue que possible de ses élèves, les écouter, leur laisser la possibilité de dire ce qu'ils pensent à condition de rester polis, les étudier, connaître leur fort et leur faible. Quelle diversité dans les classes entre tous ces êtres rassemblés dans la même salle et quelle diversité entre les classes qui se succèdent sur les mêmes bancs !

Je me souviens d'un brave caporal, pas très illuminé, qui terrorisait littéralement un pauvre montagnard maladroit ; et pourtant le malheureux n'aspirait qu'à une chose : plaire à son supérieur, être bien noté de son caporal ; or celui-ci tremblait presque devant un autre dont la forte carrure, la désinvolture, lui en imposaient. L'autorité doit discerner entre les hommes et appliquer à chacun la mesure qui lui convient.

Bienveillance inépuisable, entrain, gaîté d'une part (les enfants n'aiment pas les gens moroses) ; fermeté douce mais intraitable au besoin, fermeté sans colère, de la classique main de fer gantée de velours ; d'autre part, connaissance approfondie des enfants en général et de ses élèves en particulier, telles sont les qualités qui font d'un instituteur un chef aimé, obéi et respecté, un chef auquel on désire faire plaisir, à l'estime duquel la fierté enfantine sait tenir.

Tout cela ne prétend à rien qu'à une esquisse rapide ; il y aurait beaucoup à ajouter pour ne pas être incomplet ; mais vous poursuivrez selon votre propre perspective les lignes dont je dessine les premiers traits. Il est encore un seul point sur lequel je vous demande pardon d'ajouter quelques mots, c'est-à-dire la *discipline*.

Il est certain qu'une classe sans discipline où chacun fait ce qu'il veut, où il n'y a pas d'effort personnel ni de labeur collectif, où l'élève traite son maître en quantité négligeable et se permet l'insolence à son égard, est rigoureusement inapte à quoi que ce soit ; l'auto-discipline, d'autre part, naissant du concours de tous, exige de la part du chef des qualités peu communes et suppose des élèves au-dessus de la moyenne. La plus élémentaire expérience scolaire enseigne qu'il y a parfois nécessité d'intervention et de pénalité ; il y aurait beaucoup à dire là-dessus.

Je constate tout d'abord qu'il y a des classes dans lesquelles la question ne se pose pas et d'autres dans lesquelles elle empoisonne tout ; aux exceptions près, l'indiscipline est en général la faute du maître ; la même classe, turbulente ou paisible, obéit spontanément aux uns et ne peut être maîtrisée par d'autres ; même avec les punitions en cascade, tel n'obtient à peu près rien, alors que l'autre n'aura qu'un mot à dire, un geste à faire, une attitude à adopter pour que l'incartade soit aussitôt réprimée ; c'est un fait d'expérience quotidienne, un fait de nature. En règle générale, un bon pédagogue ignore la question de discipline ; mais il y a de très bons maîtres, sachant enseigner — quoique ce soit l'exception — qui ne parviennent pas à faire régner la discipline.

(A suivre.) JEAN DE LA HARPE.

FAITS ET OPINIONS

QUE L'HOMME DOIT DOMINER LE TECHNICIEN

...Ne nous laissons pas enfermer, à vingt ans, dans la cage aveugle d'une mentalité professionnelle. Ne soyons pas essentiellement et jusqu'au fond de nous-mêmes ingénieurs, médecins ou pasteurs, réduisant automatiquement

tout fait humain qui se présente à nous en chiffre, en corps ou en âme. Apprenons, dès le temps de nos études, que la réalité est plus complexe, plus souple, plus étendue que la technique de notre métier ne nous l'enseigne, et, dans ce métier même, refusant de faire de notre vie deux parts, celle de l'homme de métier et celle de l'homme tout court, s'il existe encore, abordons la réalité non seulement avec l'outil, si parfait soit-il, qu'on nous a mis dans les mains, mais avec notre personne tout entière. En fait, notre technique joue avec nous une partie serrée : si nous ne réussissons pas à l'assouplir, c'est elle qui nous durcira. Ce durcissement peut venir très tôt : l'artériosclérose professionnelle est souvent plus précoce que l'autre. Je crains qu'il ne soit juste ce mot cruel d'un ancien étudiant en lettres, qui me disait un jour : « C'est à la faculté déjà qu'on voit poindre le pion ». Retardons en nous l'heure du pion. Absorbons, en manière de vitamines et pour en éprouver la valeur, les idées et les passions qui se battent autour de nous. Efforçons-nous simplement de comprendre les idées d'autrui, si ce conseil ne paraît pas naïf ou subversif à une époque où il semble que la rigidité des partis-pris soit la première vertu des hommes d'action... André BONNARD.

(« Les Cahiers protestants » : juillet-août 1932. Ces quelques lignes ont été extraites d'un discours prononcé à la soirée de Noël de l'Université de Lausanne, organisée par l'Association chrétienne d'étudiants.)

Ve CAMP DES ÉDUCATEURS, VAUMARCUS

Dans ce même ordre d'idées et précisément pour lutter contre l'artériosclérose professionnelle se tiendra pour la cinquième fois le *Camp des Educateurs* à Vaumarcus.

Le *Bulletin* et nous-même en avons publié le programme. Sa richesse n'aura pas manqué de retenir l'attention de nos collègues ; peut-être les aura-t-elle décidés à augmenter le nombre de ceux qui année après année s'en viennent passer sur la riante colline quelques heures — les meilleures — de leurs vacances ?

Car, outre le programme, il y a *l'esprit*, par quoi j'entends l'ambiance du Camp dont je me suis bêtement défié jusqu'à l'année passée : c'est un tonique merveilleux.

Que les hésitants, les indifférents, les sceptiques — dont je fus — se hâtent d'envoyer leur adhésion à notre ami Jeanrenaud : ils seront conquis et cette agréable défaite sera l'une des meilleures victoires de leur vie. A. RT.

TOUTE ÉDUCATION DOIT S'OCCUPER DU DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS IMAGINATIVES

L'on dit souvent que l'artiste est un enfant. L'on doit ajouter que tout enfant est né artiste, c'est-à-dire qu'il aime rêver, imaginer et créer. Il semble que dans les programmes d'éducation l'on n'accorde pas une place assez grande aux études ayant pour but d'éveiller l'imagination et la sensibilité de façon à pouvoir faire œuvre de création personnelle. Combien souvent l'enfant perd-il ses facultés imaginatives parce que l'éducateur n'a pas su les reconnaître et les cultiver ! De toutes les leçons que l'enfant reçoit, ce sont pourtant celles où on l'incite à improviser qu'il préfère.

LA RYTHMIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Ce n'est réellement qu'à l'école que peuvent être réalisées d'une façon naturellement progressive les tendances d'une pédagogie nouvelle basée à la fois sur l'expérience et sur l'analyse.

La culture de la sensibilité émotive, de l'instinct du beau et du sentiment de l'ordre, doit faire partie intégrante de l'éducation scolaire. Les progrès intellectuels et artistiques d'une race dépendent des essais éducatifs tentés dès la première enfance. La « rythmique » trouvera son terrain le plus favorable dans les jardins d'enfants et à l'école primaire, chez les petits êtres à l'âme neuve et ingénue, prêts à recevoir avec reconnaissance et joie la bonne semence de foi, d'harmonie et de vérité.

(*Le Rythme*, juin 1933.) E. JAQUES-DALCROZE.

PARTIE PRATIQUE

LES PAPIERS AJOURÉS

(Une nouvelle technique pour la décoration).

Il y a longtemps qu'on connaît le procédé du *pochoir* qui permet de reproduire autant de fois qu'on le désire un dessin découpé dans une feuille de métal ou de papier huilé. Les modèles de monogrammes livrés par le commerce sous le nom de chablons sont depuis longtemps employés dans la couture.

Habituellement, le dessin reporté sur papier pochoir est découpé avec un canif dont le maniement n'est pas toujours sans danger. Manié par des mains inhabiles, il peut se fermer brusquement et causer à l'école des accidents dont le maître peut être tenu pour responsable.

Les plumes coupantes. — Grâce à la vaccination, il est maintenant possible de trouver dans le commerce des stylets qu'on fixe sur des porte-plumes. Ces stylets, appelés « vaccinostyles » sont utilisés en grand par les médecins, d'où leur prix très bas.

En effet, pour vacciner sans risques de transmettre des maladies de bébé à bébé les médecins doivent changer de stylet après chaque incision. Les vaccinostyles constituent des plumes coupantes, très acérées et très solides, qui conviennent admirablement... pour tous les découpages de papier en décoration. [1]

Voici quelques emplois de la plume à vacciner :

Les silhouettes. — Quand on découpe des silhouettes avec des ciseaux, le papier noir, qui est tenu en l'air par la main gauche, ploie facilement, ce qui déforme toujours l'image au moment même où l'observation des proportions est de toute importance. D'autre part, il faut pouvoir découper des ajours *à l'intérieur* de la silhouette, ce qui n'est pas facile avec des ciseaux. *Tous ces inconvénients disparaissent* avec l'emploi de la plume à découper qui permet de procéder autrement : le papier noir est placé sur une feuille de carton reposant sur une table. Avec la plume coupante on cerne toutes les surfaces qui doivent tomber. L'opération va plus rapidement qu'avec l'emploi des ciseaux ; la plume court sur le papier comme un crayon.

[1] Actuellement, on peut les acheter pour le prix de 10 cts pièce, par étui de 20 plumes. On peut obtenir chez tous les médecins l'adresse d'une maison qui les fournit. Avec ces plumes, il faut un porte-plumes solide. Pour un stock de 20 plumes et porte-plumes, il faut donc compter sur une dépense de 4 fr.

Les écriteaux. — Peintes à l'aquarelle, les lettres des pancartes ne sont pas solides ; les couleurs en sont rapidement « mangées » par la lumière. Avec des papiers de couleur *glacés* ou simplement mats on peut composer des affiches durables et d'un bel effet artistique. Il suffit de dessiner les lettres (au verso du papier si le crayon ne marque pas sur la surface brillante), puis de les découper et de les coller sur un carton. Deux procédés peuvent être utilisés :

1° Soit découper les lettres *entièrement*, ce qui oblige pendant le collage à les placer bien verticales et à les espacer convenablement.

2° Soit découper les lettres entre deux *barres* qui tiennent le texte solidement. Dans la fig. 1,[1] par exemple, les blancs indiquent les parties qui tombent au découpage.

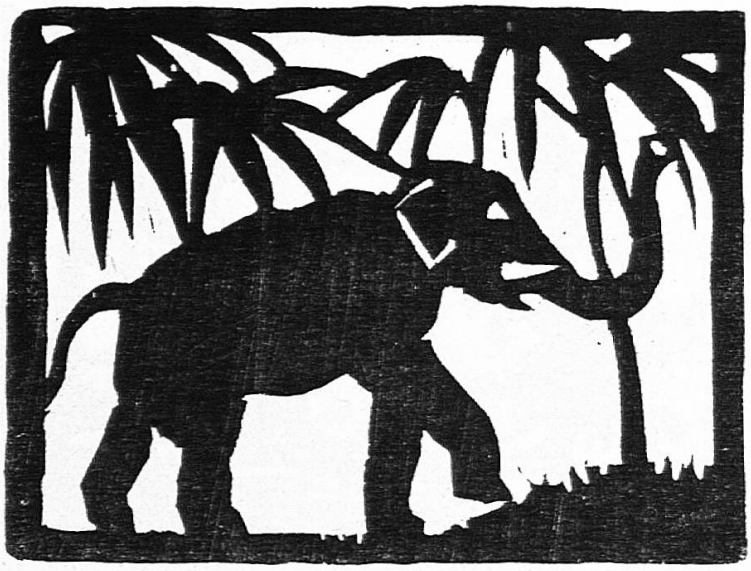

Fig. 3. Exemple d'animal traité en papier ajouré. L'ensemble est dessiné de façon à tenir au cadre et à former un seul chablon.

L'effet obtenu, analogue à celui d'une enseigne en fer forgé, est toujours original.

Avec les lettres découpées on peut entreprendre à l'école un exercice qui a toujours grand succès ; la confection d'une pancarte avec lettres mobiles. Les lettres sont dessinées sur du papier de couleur, découpées à la plume et collées séparément sur des petits rectangles de carton mince de même grandeur. Sur une grande feuille de carton on fixe avec du fil de fer ou à la colle forte des bandes de carton horizontales, de telle sorte que les lettres mobiles puissent glisser entre ces bandes comme dans des coulisses. Les commerçants utilisent beaucoup ces lettres mobiles qui permettent de composer rapidement n'importe quel texte ; les enfants, qui saisissent du premier coup l'utilité du système, y travaillent avec un plaisir extrême, comme à tout ce qui touche aux travaux manuels.

Les papiers ajourés en décoration. — Le découpage de textes nous amène

[1] Voir *Educateur* N° 13.

à proposer le même procédé pour la décoration en général. Dans la leçon sur les « Découpages de papier », nous avons déjà parlé du collage de motifs découpés sur un fond.

Au lieu de coller sur un fond des motifs décoratifs découpés d'avance, on peut opérer d'une manière inverse : dessiner les motifs sur le fond, les découper en laissant entre eux des *tenons*, exactement comme pour un pochoir ; la seule différence avec le pochoir est que, au lieu de peindre les ajours, on colle sous le fond un papier de couleur ou même *plusieurs* papiers de couleur pour faire ressortir les différents éléments. Ainsi dans la fig. 2,[1] on peut coller

Fig. 4. Exemple de paysage traité en papier ajouré. Tous les éléments tiennent les uns aux autres et même au cadre.

sous les feuilles un papier d'un certaine couleur et sous le reste du fond un papier de couleur différente.

Remarquez que dans ces découpages, les tenons n'ont pas besoin d'être aussi larges et solides que dans le pochoir ; il suffit qu ils couvrent les motifs pour les empêcher de se confondre, ils n'ont pas à résister à l'action du pinceau ; une fois que le papier est collé au verso, ils ne risquent plus d'être déchirés.

Le vitrail. — Au lieu de peindre le projet de vitrail à l'aquarelle ou à la gouache on peut le confectionner en papier découpé. Les papiers glacés aux couleurs vives lui donneront un aspect lumineux qui convient spécialement à ce genre de décoration.

Une fois que l'esquisse a été dessinée, on passe sur les *plombs* un large trait à la plume Redis N° 2 ou 3, et l'on découpe tous les blancs. Pour découper ensuite chaque morceau de « verre » dans un papier glacé, on place le projet de vitrail contre une vitre et l'on applique dessus du papier glacé. Par transparence, on aperçoit le plomb assez distinctement pour pouvoir calquer le contour de chaque morceau de verre. Cette opération doit se faire en suivant

[1] Voir *Educateur* N° 13.

le bord *extérieur* du plomb, c'est-à-dire que chaque morceau doit être augmenté du plomb qui le cerne.

Le découpage une fois terminé, les papiers glacés figurant les verres sont eollés par leur bord *sous* les plombs. L'ensemble placé à contre-jour aura tout à fait l'aspect d'un vitrail.

Les impressions au papier ajouré. — C'est une nouvelle technique très en vogue actuellement en Allemagne et en Autriche, sous le nom de « Papierdruck », à cause de sa simplicité. Elle permet de reproduire, comme le linoléum, à un très grand nombre d'exemplaires, des dessins simplifiés, des silhouettes, par exemple. Tous les *chablons* préparés pour le pochoir peuvent servir à reproduire le motif, non par les *ajours*, mais *par les parties pleines*.

Il est évident qu'un papier épais comme la papier huilé est plus solide

Fig. 5. Procédé du pochoir. Les surfaces noires sont ajourées dans du papier fort et ensuite peintes.

pour l'impression ; cependant n'importe quel papier fort peut être utilisé. On procède comme suit.

Dessiner sur du papier lisse et *assez fort* un motif en silhouette dans un *cadre*. Arranger la silhouette de façon qu'elle tienne le plus possible au cadre et de tous les côtés (il est facile d'y arriver en ajoutant des arbres ou des lignes utiles au paysage, nuages, silhouettes de montagne, etc., fig. 4). Découper les parties qui doivent tomber. On obtient ainsi une sorte de réseau, un *papier ajouré* sur lequel on passe un rouleau imprégné d'encre d'imprimerie. Soulever ensuite délicatement le papier ajouré au moyen d'une pince en métal (pince à pansement), et le poser d'un seul coup, *en le retournant*, sur une feuille de papier blanc ou de couleur. Imprimer comme pour le linoléum, avec une presse à copier ou avec le dos d'une cuiller frottée sur le chablon. L'image se présente sur l'épreuve, renversée de gauche à droite. On peut ainsi reproduire le motif autant de fois qu'on le désire.

On constatera qu'en passant le rouleau encreur sur le papier ajouré, les vides s'impriment sur le papier de dessous. Celui-ci constitue un *négatif* qui donne souvent un effet très intéressant.

Le pochoir. — Le procédé du pochoir est déjà populaire. Il consiste à découper dans une feuille de carton ou de métal appelé *chablon*, un motif dont les différents éléments sont séparés par des *tenons* (fig. 5). Au moyen d'un pinceau rond à poils courts, on peint les parties ajourées du chablon appliqué sur une surface. Les vignerons, qui peignent des chiffres sur un tonneau pour en indi-

quer la contenance au moyen de feuilles de cuivre ajourées, font du pochoir sans... le savoir.

A l'école, les chablons sont découpés par les élèves mêmes dans un papier spécial appelé *papier à pochoir*. Cette opération sera grandement facilitée si l'on emploie, au lieu de canif, une *plume coupante* ou vaccinostyle qui permet une grande finesse de détail.

Nous rappelons qu'en découpant un chablon il faut ménager des *tenons* qui empêchent les parties *intérieures* de tomber *ou de se soulever* pendant qu'on peint. Dans la fig. 5, nous donnons un exemple de chablon où les tenons

Fig. 6. Le travail au vaporisateur. Les surfaces blanches sont ajourées tandis que les noires formant chablon retiennent la couleur vaporisée.

sont bien marqués. Sans eux l'intérieur des P, des O, des D tomberait et la surface entière de la lettre ne formerait qu'un gros « trou ».

En somme, le pochoir est exactement l'opposé, le « négatif » des papiers ajourés dont nous avons parlé jusqu'ici. Dans le pochoir, c'est le motif découpé qui est peint ; dans les papiers ajourés, c'est la surface qui l'entoure (comparez les fig. 1 et 5).

Le travail au vaporisateur. — Et voici encore un dernier procédé très facile à appliquer en classe : au lieu de *peindre* le chablon, on peut, au moyen d'un vaporisateur, *projeter la couleur en gouttelettes*. Le dessin est ainsi reproduit plus rapidement et l'on obtient souvent des effets imprévus et très artistiques. N'importe quel chablon peut convenir pour ce genre de travail. Celui de la fig. 6, par exemple, est composé des parties en noir. Une fois appliqué sur une feuille de papier blanc ou de couleur et maintenu en place par des punaises, il ne laisse voir du fond que les parties indiquées en blanc. Pour reproduire ce dessin autant de fois qu'on le désire, il suffit de projeter de la couleur (aquarelle ou gouache) au moyen d'un vaporisateur à bouche pour fixatif ou d'un vaporisateur ordinaire de coiffeur. Comme la couleur bouche facilement les tuyaux, en séchant, il faudra nettoyer ceux-ci assez souvent avec une aiguille. L'inconvénient est minime.

En variant la couleur et... la force du souffle, on obtiendra une grande variété de rendu et des dégradés qu'aucun autre procédé ne peut donner.

Certains ateliers possèdent un vaporisateur *à air comprimé* qui permet de travailler *au pistolet* sans qu'il soit besoin de souffler soi-même. Un tel outil est cependant trop coûteux (plus de 200 frs. !) pour qu'on songe à en doter nos écoles primaires et secondaires.

Dans le découpage de ces chablons destinés à reproduire un dessin par vaporisation, les plumes coupantes rendront encore de signalés services, puisqu' elles avancent plus rapidement que le canif. R. BERGER.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE

Navigation [1] *(Suite)*

Port de Bâle. — Une somme de 30 000 000 francs a permis de doter le port (Petit-Huningue) de tous les perfectionnements techniques. Une récente installation pneumatique pour le déchargement du blé permet l'aspiration de 40 tonnes par heure. Trafic total du port de Bâle en 1910 : 64 700 tonnes ; en 1930 ; 758 000 tonnes.

Ces marchandises sont destinées à la Suisse entière ; tel fut le cas de 84 % du tonnage total pour les années 1924 à 1930. Une grande gare moderne permet le transport très rapide des arrivages fluviaux (en partie par des trains de marchandises directs).

La liaison Rhin-Rhône. — Elle existe par le canal Huningue-Mulhouse-Besançon-Saône-Lyon. Peu à peu abandonné, ce canal construit du reste trop petit pour les besoins actuels, nécessiterait aujourd'hui la construction de 137 écluses. Sur la voie Suisse, ces dernières ne dépasseront pas 50. La durée du trajet Marseille-Mulhouse-Bâle est de 25 jours, pour les petits chalands. Marseille-Genève-Aar-Bâle nécessitera 16 ½ journées de 13 h. pour les chalands de plus de 1000 tonnes.

De Bâle à Coblenz les trains de bateaux remonteront le Rhin. Les barrages-écluses de Augst, Rheinfelden, Laufenbourg sont construits ; en attendant leur véritable destination, ils sont utilisés pour les forces hydrauliques. En 12 minutes, un bateau pourra être hissé à 7 m. de hauteur (différence de niveau admise). Les bateaux prévus auront 75 m. de long, 11 m. de large et 2 m. de tirant d'eau ; ils pourront porter 1100 tonnes.

De Coblenz à Wengen, la navigation se fera de préférence par canaux. L'utilisation du fleuve nécessiterait la transformation de nombreuses œuvres d'arts (ponts). Ce tronçon de l'Aar, assez rapide, est souvent encombré par les matériaux que transportent la Limmat, Reuss, Wigger et Grande-Emme.

Wangen-Soleure-Bienne est navigable. Les 16 km. du lac de Bienne et les 37 km. du lac de Neuchâtel offrent des conditions naturelles idéales pour le service de cabotage.

Dès Yverdon, jusqu'au Léman, le canal qui portera le nom de canal d'Entreroches décrira d'abord une vaste courbe de 2000 m. de rayon, longera la colline de Chamblon, passera au pied d'Orbe pour courir vers le Mauremont, où aboutissait dès 1650 le canal lac de Neuchâtel-Mauremont. En 1829, l'effondrement de l'aqueduc du Talent marqua la fin de la navigation dans ce canal.

Voir *Educateur* N° 13.

Le canal d'Entreroches nécessitera la construction de dix écluses de 7 m. à 7 m. 50 pour le versant du Léman, d'une autre de 12 m. pour le versant Plaine de l'Orbe. L'alimentation sera assurée par la Venoge, le Nozon et l'Orbe. On prévoit pour le cas des basses eaux persistantes la création d'un réservoir dans les gorges du Nozon. Le canal suit la vallée de la Venoge et atteint le Léman par l'écluse de St-Sulpice. *Morges* devient le port central romand.

La nature a organisé le trajet Morges-Bellevue (exactement l'embouchure du Vengeron) soit 40 km. en ligne droite.

Le passage du Léman au Rhône (France) est un point délicat.

Deux projets sont avancés :

1° *Dès l'embouchure du Vengeron*, le canal contourne la ville par le plateau de Saconnex et rejoint le Rhône à Vernier. Un formidable barrage élevé en amont de Seyssel, à Génissiat, relèverait le niveau du Rhône de 70 m. jusqu'à la frontière suisse. Tout le fond de la vallée serait submergé. Il faudrait faire son deuil de la perte du Rhône. Ce bassin serait atteint par les écluses de Chèvres, de la Plaine, de Chancy et de Pougny. Ce barrage, protégé intérieurement par un bouclier d'acier et un mur de garde aurait 100 m. de haut, 120 m. de long à la crête et une épaisseur de 76 m. à la base. Un système d'ascenseurs, plans inclinés ou d'échelles d'écluses permettrait de franchir l'obstacle dans les deux sens. Une variante de ce projet prévoit la construction d'un canal, sur la rive gauche du confluent de l'Arve (Jonction) au Port-Noir par la Praille et Pinchat. Le port de Genève lui-même ne serait pas établi sur le lac, mais près de Plainpalais, où des quais de 3 km. de longueur seraient tracés.

2° Le second projet prévoit le percement d'un *canal souterrain sous le Mont Vuache*, et construction du barrage de Génissiat.

Dès Lyon, la navigabilité est résolue depuis longtemps, tant par canaux latéraux que par le fleuve lui-même.

Dès Arles, le Rhône est relié à Marseille par un majestueux canal qui emprunte dans son parcours les étangs de Verre. *Le tunnel de Rove* permet d'atteindre Marseille. La rencontre des deux galeries d'avancement eut lieu le 18 février 1916. Donc, en pleine guerre, les principaux adversaires travaillaient à compléter leur réseau navigable. Cela ne prouve-t-il pas l'importance énorme que tous deux reconnaissaient à ce moyen dans la lutte économique qui allait nécessairement suivre ?

Le tunnel de Rove représente un record mondial quant aux quantités de roches extraites :

	Longueur en mètres	*Roche extraite en 1000 m³*
Tunnel du Lœtschberg	14 605	770
» du Gothard	14 984	1 000
» du Simplon	19 800	1 600
» de Rove	7 266	2 300

La largeur du souterrain est de 18 m. suffisante pour donner passage aux bateaux de 1200 tonnes de déplacement, simultanément dans les deux directions.

(*A suivre.*) Ch. LUGEON.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Les
verbes français conjugués sans abréviations

par Ami Simond

Un volume in-16, toile souple. . . . . Fr. 1.50

Ce petit ouvrage est un recueil très pratique de tous les verbes irréguliers de notre langue, classés systématiquement et conjugués tout au long.

Les verbes anglais irréguliers

par Georges Bonnard

Un volume in-16, toile souple. . . . . Fr. 1.25

Cette liste des verbes irréguliers de l'anglais contemporain est destinée à tous ceux qui apprennent l'anglais. Son utilité apparaîtra sans doute à qui s'est amusé à confronter les listes de verbes irréguliers données par les grammaires usuelles et à observer leurs nombreuses divergences.

Les verbes allemands conjugués

par E. Briod et J. Stadler

Un volume in-16, toile souple. . . . . Fr. 1.80

Ce petit livre donne des exemples pour chaque catégorie de verbes et les cinq temps fondamentaux de tous les verbes simples, forts et mixtes. Il renseigne sur une foule de points que les cours grammaticaux ne peuvent examiner et cela avec le maximum de facilité de recherches. Des exemples précisent l'emploi des formes divergentes.

I verbi italiani coniugati senza abbreviature

par Max-H. Sallaz

Un volume in-16, toile souple. . . . . Fr. 1.80

L'auteur a donné à sa publication un caractère essentiellement pratique, laissant aux grammaires le soin de la théorie : dérivation, formation, emploi des temps, syntaxe. Cet ouvrage est apprécié par tous ceux qui apprennent l'italien dont les verbes ont la réputation d'être difficiles.

LUCERNE est le but des écoles et sociétés romandes

L'Hôtel-Restaurant Löwengarten

près du monument du Lion et jardin des glaces,

se charge d'excellente manière et très bon marché de toute restauration de voyage.

J. Buchmann, Propr. Tél. 20.339

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

HOTEL-RESTAURANT DE BRETAYE, CHAMOSSAIRE

Arrangements pour sociétés et écoles. Dortoirs. Prix pour enfants Fr. 0.30. Adultes Fr. 0.50. Lits Fr. 2.50. Restauration soignée. Prix très modérés.
G. LUISIER, propr. Tél. 4089

Avis au corps enseignant

Choisissez le Signal de Bougy pour vos courses d'écoles. Vous y trouverez le meilleur accueil aux HORIZONS BLEUS. — Vue incomparable sur tout le Léman. — Café - thé - limonades - vins à prix très modique.

D. BOUTON, ex-rest. à Genève. Tél. Rolle 75.425.

REFUGE DE LA TOUR
A ANZEINDAZ

Ouverture 15 juin. Magnifique but de course. Vin, liqueurs, limonade. Restauration chaude et froide. Arrangement pour écoles et sociétés. John PITTIER-VURLOD. Tél. 91 4. Gryon.

"LE FOYER", STE-CROIX
CAFÉ - RESTAURANT SANS ALCOOL

Restauration à toute heure. Collation. Repas sur commande. Pour écoles, pensionnats, sociétés, **Prix spéciaux. Café, thé, chocolat,** toutes boissons sans alcool. Chocolat, biscuits, pâtisserie, cartes postales illustrées. Chambres, pension, séjour. Prix modérés. Tél. 62.11. Cuisine soignée. F. Lassueur-Feller.

RESTAURANT DE SONCHAUD Alt. 1265 m.

Rte Territet Roch-rs de Naye à 1 h. 15 gares Veytaux ou Caux.

BUT MAGNIFIQUE POUR COURSES

Panorama superbe. Prix spéc. pr. écoles, pensionnats, sociétés. Dortoirs, chambres. On prend aussi enfants en pension pr saison. Arrangements. Ecrire au tenancier, ou téléph. au 63467, Montreux. H. Strahm.

COURS DE VACANCES POUR MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Organisés par le **Canton** et la **Ville** de **St-Gall**, à l'**Institut Dr Schmidt, St-Gall.**

But des Cours : Enrichissement des connaissances de la langue allemande.

Début des Cours : 18 juillet et 8 août. Durée des Cours : 4 et 6 semaines.

Demandez renseignements plus détaillés et liste des pensions à la Direction des Cours
Direction de l'Institut Dr Schmidt, St-Gall.

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

LAUSANNE, 5 août 1933. LXIXme ANNÉE — No 15.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEUR :

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. CHANTRENS, Territet — H.-L. GÉDET, Neuchâtel
J. MERTENAT, Delémont — H. BAUMARD, Genthod

LIBRAIRIE PAYOT & CIE
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE

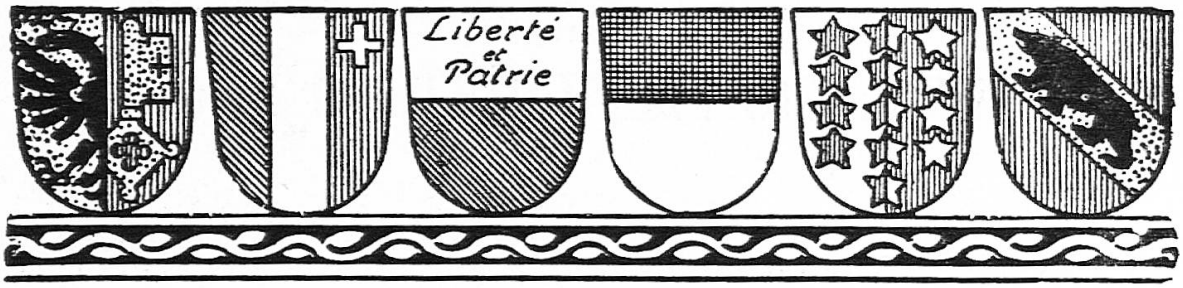

ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. Etranger, 10 fr. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse 10 fr. Etranger, 15 fr.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. a toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne. et à ses succursales
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

NOS BONNES RECETTES

MANUEL DE CUISINE
A L'USAGE DES CLASSES MÉNAGÈRES PRIMAIRES
DU CANTON DE VAUD

PAR

LAURE MELLET - BRIOD

MAITRESSE D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

AVEC 29 ILLUSTRATIONS

Un volume in-16, cartonné . . . . . Fr 3.—

Les soins journaliers apportés à la cuisine familiale ou la méconnaissance de cet art sont souvent cause de la plus ou moins bonne humeur des petits comme des grands. Le souci de la santé générale est à l'origine du développement de l'enseignement ménager dans les classes primaires auxquelles cet ouvrage est avant tout destiné ; l'auteur l'a élaboré selon une méthode progressive en commençant toujours par les mets les plus simples à apprêter. L'ordre et la précision sont nécessaires dans un ménage bien tenu et dans la préparation d'une nourriture saine et appétissante. Les recettes sont simples, claires et peu coûteuses, qualités d'autant plus nécessaires que les temps sont durs.

Les jeunes filles d'aujourd'hui auront la chance de posséder ce manuel et de s'inspirer de sa méthode ; les maîtresses ménagères trouveront là l'essentiel de leur enseignement et les maîtresses de maison soucieuses de préparer pour leur famille des mets nutritifs et savoureux apprécieront ces bonnes recettes qui ne leur feront pas dépenser trop d'argent.

GUIDE PRATIQUE

POUR LA

CONSERVATION DES FRUITS ET LÉGUMES

PAR LE

Dr F. PORCHET

Un volume in-16, broché . . . . . Fr. 1.50

Le but de ce guide est de mettre en mains des consommateurs, campagnards et citadins, producteurs ou acheteurs, des renseignements généraux et des procédés pratiques leur permettant d'utiliser au mieux, avec profit et agrément, les récoltes de nos vergers et jardins.